

Charte des membres du Forum des ONG Internationales en République Démocratique du Congo

Préambule

Le Forum des ONGI rassemble les organisations non gouvernementales internationales (ONGI) qui œuvrent en République Démocratique du Congo (RDC). Il a été redynamisé en Février 2015 avec la création d'un Secrétariat qui a pour principal objectif de structurer et rendre opérationnel le système de coordination des ONGI en RDC et pour parler d'une seule voix.

Compte tenu du nombre grandissant de membres du Forum et de l'orientation prise lors de l'Assemblée Générale de fin 2016 d'élargir le champ d'action à davantage de plaidoyer stratégique, il a paru important de définir une charte de conduite qui sera signée par chaque membre. Cette charte est pour usage propre au Forum.

Engagement

Nous, ONGI membres du Forum, œuvrant dans la réponse humanitaire, de transition et de développement en RDC, nous engageons à fournir un soutien et une assistance à la population de RDC en cherchant à promouvoir le respect des Principes Universels des Droits de l'Homme, les valeurs de transparence, de bonne gouvernance et de redevabilité envers les populations et les donateurs, ainsi qu'à respecter nos principes d'indépendance, de neutralité, d'humanisme, d'impartialité et d'indépendance opérationnelle.

Nos actions viennent en complément et accompagnement du Gouvernement qui a le rôle primordial et la responsabilité première pour promouvoir le développement et le bien-être de sa population, d'assurer sa protection et protéger les écosystèmes.

Cette charte constitue un minimum de principes que les ONGI membres du Forum s'engagent à respecter. Elle est complétée par les textes de loi, codes, normes et guidelines auxquels souscrivent les ONGI et qu'elles chercheront à promouvoir comme par exemple la Norme Humanitaire Fondamentale.

Nous nous engageons à respecter les principes suivants :

INDEPENDANCE

L'aide apportée par l'ONGI membre du Forum n'est pas influencée par des considérations d'ordre politique, économique ou militaire.

NEUTRALITE

Les ONGI doivent œuvrer dans le respect d'une stricte neutralité et fournir de l'aide en s'assurant de ne pas se lancer dans des polémiques de nature politique, raciale, religieuse ou idéologique.

HUMANISME

Il faut alléger les souffrances humaines où qu’elles soient. L’objectif est de protéger la vie et la santé et de garantir le respect des êtres humains notamment par le droit à la vie et à la protection.

IMPARTIALITE

L’aide humanitaire doit être distribuée sans distinction ni discrimination de sexe, de nationalité, d’opinion, ethnique, religieuse ou politique. Elle s'effectue selon les besoins, les ressources et les capacités disponibles.

PRINCIPES UNIVERSELS

Les ONGI basent leurs actions sur le principe de la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme, la promotion de la protection des civils, des droits humains, de la protection de l’environnement, du développement durable et d’autres biens publics.

REDEVABILITE et TRANSPARENCE

Les ONGI membres s’engagent, vis-à-vis de leurs bénéficiaires, partenaires et donateurs à respecter une transparence, ouverture et communication concernant leurs structures, mission, politiques, activités et affectation des fonds.

Aux principes qui précèdent s’ajoute la confidentialité des informations partagées par le Forum : Les informations partagées par le Forum à ses membres sont communiquées à titre d’information dans le cadre de l’action du Forum des ONGI en RDC. Les membres, sauf mention contraire, n’en feront aucune diffusion externe.

Tous les ONGI membres adhèrent aux principes de la charte et s'engagent à la respecter.

ONGI.....

Nom, prénom et Signature responsable.....

Fait àDate.....

A RENVOYER EN VERSION ELECTRONIQUE (scanné, en format pdf) aux adresses suivantes :

representant@forumongi-rdc.org

deputy@forumongi-rdc.org